

|  |                                       |  |
|--|---------------------------------------|--|
| <b>DEPARTEMENT DE L'AIN</b>  |                                       | <b>EXTRAIT<br/>DU REGISTRE DES DELIBERATIONS<br/>DU CONSEIL MUNICIPAL</b>  |
| <b>ARRONDISSEMENT : THOIRY<br/>COMMUNE : MIJOUX</b>  |                                       |  |
| <b>OBJET :</b><br>Zones d'accélération des énergies renouvelables : cartographie des zones et validation d'arrêté préfectoral. |                                       | <u>SEANCE DU 17.10.2024</u>  |
| Date de convocation :<br>10.10.2024  | Nb de conseillers<br>En exercice : 10 | <u>Etaient présents</u> : M. VIALLET. MC. COUTURIER. P. ECAILLE. C. GROSGURIN. JF. JOLY. S. JUHEN. D. JULLIARD. G. LEGAY. M. VUILLERMOZ.<br><br><u>Secrétaire de séance</u> : S. JUHEN |
| Date d'affichage :<br>10.10.2024   | Présents : 9<br>Votants : 10          |  |
| N° Délibération<br>01247.2024.010.065  | Pouvoirs : 1 (E. LEE)                 |  |

**OBJET : GESTION DES BIENS : Zones d'accélération des énergies renouvelables : validation du projet d'arrêté préfectoral en ce qui concerne le territoire de la commune de Mijoux**

Madame le maire rappelle que :

Vu la lettre de Madame la préfète de l'Ain datant du 24 juillet 2024 demandant aux communes d'émettre un avis sur le projet d'arrêté préfectoral arrêtant la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables dans le département ;

Vu le projet d'arrêté préfectoral et la cartographie associée ;

Vu la délibération du conseil municipal de Mijoux du 21 mars 2024, n° 2023.03.023 ;

Considérant que la cartographie annexée au projet d'arrêté préfectoral est conforme à la délibération susvisée,

Entendu le rapport,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE le maire à émettre un avis favorable au projet d'arrêté assorti à la cartographie des zones en ce qui concerne le territoire de la commune de Mijoux.

Contre : / 0 Abstention : / 1 (J.F. JOLY) Pour : / 9 (dont 1 pouvoir)

**DELIBERATION N°01247.2024.010.065**

Pour extrait d'acte conforme  
Le maire, Martine VIALLET